



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE VASCULAIRE

Siège social : Maison de l'Angiologie, 18, Rue de l'Université - 75007 PARIS

Organisme déclaré de Formation Professionnelle sous le n° 11752583175, agréé par les Conseils Nationaux de FMC sous le n° 100 032 et par l'HAS pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles

COMMUNIQUE DE LA SFMV A PROPOS DE LA FORMATION DE MANIPULATEURS OU INFIRMIERES AUX ULTRA-SONS

La formation de manipulateurs en radiologie aux ultra-sons, dans le cadre de DIU ou DU, comprend une formation pratique en écho-doppler vasculaire. Les Médecins Vasculaires sont naturellement sollicités, dans les services validants, pour effectuer et encadrer cette formation pratique.

La SFMV s'est inquiétée avec la Fédération Française des Ultra-sons depuis 2011 à propos notamment :

- des conditions d'inscription des manipulateurs en radiologie au DIU d'échographie d'acquisition, à savoir une expérience d'au moins 2 ans, et la signature d'un protocole de coopération inter professionnelle validé par l'ARS. En dehors de ces conditions, un stage de formation pratique ne peut être accordé.
- du rôle majeur de la compétence du délégant. La réalisation par des manipulateurs en radiologie ou des infirmières, d'actes d'écho doppler vasculaire impose qu'un Médecin Vasculaire soit référent dans le service où sont / ou seront effectués ces actes. Comme tout médecin délégant, il doit être présent afin de prendre connaissance du compte rendu technique du délégué, pouvoir contrôler le résultat, et le remettre au patient.
- ces délégations de tâche ne peuvent concerner que des actes dont le volume constaté dans le service est important ; ceci rend légitime la délégation, en l'absence de médecin qualifié recruté. Il n'est pas justifié de déléguer ces actes si des praticiens au sein de l'établissement peuvent les réaliser.
- La délégation de tâche ne peut pas constituer un moyen détourné de développer une activité dont les compétences médicales intrinsèques au service ne seraient pas réunies.
- Ces expérimentations ne concernent que l'activité publique, et en aucun cas une activité libérale.

Si vous êtes sollicités pour former dans le cadre d'un DU ou DIU des manipulateurs ou infirmières, nous vous conseillons de vérifier tous ces critères et de ne pas accepter s'ils ne sont pas tous réunis.

Dr G Miserey

Dr M Dadon

Dr JP Laroche

BUREAU

PRESIDENT

Gilles MISEREY

gmiserey@wanadoo.fr

VICE-PRESIDENT

Pascal GIORDANA

giordana.pascal@numericable.fr

SECRETAIRE GENERAL

Philippe LACROIX

philippe.lacroix@unilim.fr

SECRETAIRES ADJOINTES

Christine JURUS

cjurus.armvra@gmail.com

Amélie LACOSTE

dr.a.lacoste@orange.fr

TRESORIERE

Catherine GAILLARD

catgaill@wanadoo.fr

TRESORIERE ADJOINT

Marie-Antoinette SEVESTRE-PIETRI

marie.sevestre@gmail.com

CONSEILS

DPC

Philippe CHANTEREAU

pchantereau@free.fr

Jean-Claude SABY

jcsaby@numericable.fr

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Patrick CARPENTIER

patrick.h.carpentier@wanadoo.fr

Michel DADON

m.dadon@orange.fr

SCIENTIFIQUE

Marie Antoinette SEVESTRE PIETRI

marie.sevestre@gmail.com

GROUPES DE TRAVAIL

Jean-Michel BAUD

Jm baud@numericable.fr

COMITÉS

BIBLIOGRAPHIE

Joël CONSTANS

Jean-Michel BAUD

COMMUNICATION

Michel FESLOWICZ

Christine JURUS

Jean Pierre LAROCHE

Christophe BONNIN

Georges LANCE

Jean François VAN CLEEF

RECOMMANDATIONS

Joëlle-Yvette LAFFONT

Luc BRESSOLLETTE

CONSEIL DES REGIONS

Jean-Noël POGGI

INCUBATEUR SFMV

Amélie LACOSTE

Cyril CARDON

Philippe CHANTEREAU

<http://www.sfmv.fr>

SECRETARIATS

SCIENTIFIQUE & COMPTABILITE : **Isabelle DAURIAC**, CHU Rangueil, Service de Médecine Vasculaire, 1, avenue Jean Poulhès, TSA 50032 31059 TOULOUSE Cedex 9 - Tél : 05-61-32-29-45 - Fax : 05-61-32-26-34 – E-mail : SFMV.id@wanadoo.fr

ADMINISTRATIF & DPC :

Nadia DAUZAT, La Gachetière, 66, Rue des Gabarres, 17430 CABARIOT
Tél : 05-46-83-77-30 – Fax : 09-71-70-44-72 – E-mail : SFMVnd@wanadoo.fr